Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

RELEVÉ DE PAIEMENT

Pour mieux comprendre la rétribution

Formation congrès 2014

Plan de la formation

- Entente nationale
- Composantes de la rétribution
- Étapes de la rétribution
- Fréquence de paiement
- Émission des relevés
- Éléments du relevé
- Composantes du relevé
- Détail du relevé
- Mise en application des composantes
- Résultat de l'application de l'entente
- Mesures transitoires

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Entente nationale (ARIHQ)

- Chapitre 3-0.00 Rétribution des services
  - 3-1.00 Définitions
  - 3-2.00 Composantes de la rétribution
  - 3-3.00 Niveau de services (soutien et assistance)
    - 3-3.08 Mesure de stabilité
  - 3-4.00 Coûts d'opération autres que ceux reliés à l'immeuble:
    - frais fixes (80%)
    - frais variables (20%)
  - 3-4.03 Coûts d'opération liés à l'immeuble
  - 3-5.00 Frais d'administration ou de gestion
  - 3-6.00 Rétributions spéciales
    - Dépenses de transport
    - Remboursement des dépenses d'accompagnement des usagers
  - 3-7.00 Modes de rétribution et modalités de versement de la rétribution

Particularités

- Entrée en vigueur : 1er janvier 2012
- Mise en application en janvier 2013
- Rétroactivité pour l'année 2012
  - Février et novembre 2013
- Expiration le 31 mars 2015
- Favorable pour 80 % des RI au Québec

Composantes de la rétribution

- 4 composantes :
  - Soutien et assistance
  - Coûts d'opération autres que ceux reliés à l'immeuble
    - frais fixes (80%)
    - frais variables (20%)
  - Coûts d'opération liés à l'immeuble
  - Frais d'administration ou de gestion
- Rétributions spéciales :
  - Dépenses de transport
  - Remboursement des dépenses d'accompagnement des usagers

Étapes de la rétribution

- 1- La ressource reçoit de l'établissement la dernière journée du mois le formulaire de facturation et le formulaire de remboursement de dépenses
- 2- Le 1er du mois la ressource reçoit le versement anticipé
- 3- La ressource a jusqu'au 5 du mois suivant pour faire parvenir les 2 formulaires signés à son établissement. Le formulaire de remboursement de dépenses doit être accompagné s'il y a lieu de pièces justificatives, par exemple facture de stationnement
- 4- Entre le 5 et le 15e jour du mois, l'établissement traite les formulaires
- 5- Le 15e jour du mois la ressource reçoit le paiement mensuel

Exemple des étapes

Pour le mois de décembre 2013

- Étape 1 = 31 décembre 2013
- Étape 2 = 1er janvier 2014 (paiement anticipé)
- Étape 3 = 5 janvier 2014 au plus tard
- Étape 4 = Entre le 5 et le 15e janvier 2014
- Étape 5 = 15 janvier 2014 (paiement mensuel)

Fréquence de paiement

2 paiements mensuels :

- 1er du mois (anticipé)
- 15 du mois suivant(mensuel)

Exemple : pour le mois de décembre:

- anticipé = 1er décembre
- mensuel = 15 janvier

Émission du relevé

Le relevé de paiement est émis mensuellement le 15e jour du mois, inclus les paiements fait le 1er et le 15.

- Par exemple le relevé de paiement du 15 janvier, inclus le paiement anticipé de janvier versé le 1er janvier et le paiement du 15 janvier pour le mois de décembre.
- Voir exemple no 1 (page 11)(annexe A)
  - NB: les taux utilisés (coûts d'opération – frais fixe et liés à l'immeuble) ne sont pas les nouveaux taux indexés en vigueur à partir de janvier 2014

Éléments du relevé

- Sommaire du paiement anticipé
- Sommaire du paiement du mois

Lorsque l'on veut connaître l'ensemble de la rétribution d'un mois, on doit prendre 2 relevés de paiement.

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Exemple no 1

SIRTF

Relevé de paiement

No fichier :
Installation :
Adresse :
Régime représentation : LSSSS - Adulte
Type d'organisation résidentielle : Résidence de groupe
Nombre places :

Dépôt

Anticipé	**No émission :**	576680884	**No transaction :**	576682715	**Date paiement :**	2013-10-18	**Période :**	Janvier 2014	**Montant :**	**18 002,78$**
Mensuel	**No émission :**	576683067	**No transaction :**	576715458	**Date paiement :**	2013-10-18	**Période :**	Décembre 2013	**Montant :**	**14 718,81$**

Sommaire du paiement anticipé - janvier 2014

	Montant considéré	Nombre de jours	Taux	Courant	Cumulé
Coûts d'opération - Frais fixes - Résidence de groupe - Adulte		248	25,656$	6 362,69$	6 362,69$
Coûts d'opération liés à l'immeuble - Niveau 2		248	11,17$	2 770,16$	2 770,16$
90% - Niveau 1		248	29,772$	7 383,46$	
Frais d'administration ou de gestion	16 516,31$		9,00%	1 486,47$	
		Montant du dépôt		**18 002,78$**	

Sommaire du paiement du mois - décembre 2013

	Courant	Cumulé
60 premiers jours de placement	0,00$	2 788,80$
Rétribution reliée au soutien ou à l'assistance	13 588,54$	153 099,72$
Rétribution quotidienne supplémentaire	0,00$	0,00$
Coûts d'opération - frais variables	1 590,67$	18 703,21$
Spécificité des ressources intermédiaires jeunesse	0,00$	0,00$
Frais d'administration ou de gestion	2 188,09$	25 391,12$
Mesure de stabilité	0,00$	0,00$

	Courant	Cumulé
Retenues		
Cotisation associative	(82,01$)	(854,54$)
Autres retenues	0,00$	0,00$
Allocations et autres rétributions	6 303,45$	
Ajustements	(8 869,93$)	
Montant du dépôt	**14 718,81$**	

Termes utilisés

I. Places reconnues et disponibles
II. Nombre de jours pour le mois
III. Nombre de jours théoriques = places reconnues et disponibles X nombre de jours pour le mois
IV. Nombre de jours réels = nombre de jours de placement dans le mois

Composantes du relevé

- (1): Coûts d'opération liés à l'immeuble
- (2) : Coûts d'opération – frais fixes
- (3) : 90 % - niveau 1
- (4) : Frais d'administration ou de gestion (anticipé)
- (5) : Taux quotidien pour les 60 premiers jours
- (6) : Rétribution reliée au soutien et à l'assistance
- (7) : Coûts d'opération – frais variables
- (8) : Spécificité des RI jeunesse
- (9) : Frais d'administration ou de gestion (mensuel)
- (10) : Mesure de stabilité
- (11) : Somme de (5) + (6)
- (12) : Cotisation à l'association

Composantes du relevé (suite)

- (13) : Allocations et autres rétributions
- (14) : Ajustement
- (15) : 1/12 - Mesure transitoire
- (16) : Versement mensuel (15e jour du mois suivant)
- (17) : Somme des ajustements négatifs relatifs aux périodes précédentes
- (18) : Solde antérieur
- (19) : Montant dû
- (20) : Récupération
- (21) : Somme des ajustements positifs relatifs aux périodes précédentes
- (22): Remboursement
- (23) : Maintien temporaire = lettre d'entente no IV
- (24) : Rétribution quotidienne supplémentaire = lettre d'entente no 3

Détail du relevé

Sommaire du paiement anticipé

- Coûts d'opération liés à l'immeuble (1)
- Coûts d'opération – Frais fixes (2)
- 90 % - niveau 1 (3)
- Frais d'administration ou de gestion (4)

Entente nationale : chapitre 3-7.06 (page 25)

Sommaire du paiement du mois

- Taux quotidien pour les 60e jours (5)
- Rétribution reliée au soutien et à l'assistance (6)
- Coûts d'opération – frais variables (7)
- Spécificité des RI jeunesse (8)
- Frais d'administration ou de gestion (9)
- Mesure de stabilité – le cas échéant… (10)

- Retenues :
  - Cotisation à l'association (12)
- Allocations et autres rétributions (13) :
  - 1/12 - Mesure transitoire *(15)
  - Maintien temporaire *(23)
  - Demande de rétribution et allocation – dépenses d'accompagnement et de transport
- Ajustements relatifs aux périodes précédentes (14)
- Sommaire des ajustements

* Si applicable

Entente nationale : chapitre 3-7.07 (page 26)

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Mise en application des composantes

(1)

<u>Coûts d'opération liés à l'immeuble</u>

= Taux (100%) X nombre de jours théoriques

- Fait référence au taux Altus
- Taux majoré annuellement en janvier (page 19)
- Toujours versé à l'anticipé
- Aucune récupération

Entente nationale : chapitre 3-4.03 (page 23) et 3-7.06 (page 25)

Taux applicables

Coûts d'opération liés à l'immeuble

Échelon	1er janvier 2014	1er janvier 2013	1er janvier 2012
1	6,14 $	6,09 $	5,98 $
2	11,27 $	11,17 $	10,97 $
3	16,40 $	16,25 $	15,96 $
4	21,51 $	21,32 $	20,94 $
5	26,64$	26,40 $	25,93 $
6	31,76 $	31,48 $	30,92 $

(2)

Coûts d'opération – frais fixes

= Taux (80%) X nombre de jours théoriques

- Taux majoré annuellement en janvier (page 21)
- Toujours versé à l'anticipé
- Aucune récupération

Entente nationale : chapitre 3-4.00 (page 22) et 3-7.06 (page 25)

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Taux applicables

Coûts d'opération

	1er janvier 2014	1er janvier 2013	1er janvier 2012
Total	32,36 $	32,07 $	31,50 $
Frais fixes (80 %)	25,888 $	25,656 $	25,20 $
Frais variables (20%)	6,472 $	6,414$	6,30 $

(3)

90 % - niveau 1

= Taux–niveau 1 X nombre de jours théoriques

- Fait référence au soutien et assistance
- Taux majoré annuellement en avril (page 28)
- Portion versée à l'anticipé
- Récupération lors du paiement mensuel

Entente nationale : chapitre 3-7.06 (page 25)

(4)

Frais d'administration ou de gestion (anticipé)

= ((1)+ (2) + (3)) X taux (9, 7 ou 5 %)

- Portion versée à l'anticipé
- Récupération lors du paiement mensuel
- Taux applicables (page 24)

Entente nationale : chapitre 3-5.00 (page 23) et 3-7.06 (page 25)

Taux applicables

Frais d'administration ou de gestion

Tranches	%
0 $ à 400 000 $	9 %
400 000 $ à 800 000$	7 %
800 000 $ et plus	5 %

(5)

Taux quotidien pour les 60e jours

= Taux X nombre de jours réels

- Taux majoré annuellement en avril (page 26)

Entente nationale : chapitre 3-3.07 (page 20)

Taux applicables

Taux quotidien pour les 60e jours

1er avril 2014	1er avril 2013	1er avril 2012	1er janvier 2012
47,41 $	46,48 $	45,68 $	45,00 $

(6)

Rétribution reliée au soutien et à l'assistance

= Taux de l'usager X nombre de jours réels

- Taux majoré annuellement en avril (page 28)

Entente nationale : chapitre 3-3.06 (page 19)

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Taux applicables

Échelle reliée au soutien et à l'assistance

Niveau de service	1er avril 2014	1er avril 2013	1er avril 2012	1er janvier 2012
1	34,53 $	33,08 $	31,79 $	31,32 $
2	43,17 $	41,36 $	39,74 $	39,16 $
3	51,79 $	49,62 $	47,68 $	46,99 $
4	60,43 $	57,90 $	55,64 $	54,82 $
5	69,05 $	66,16 $	63,58 $	62,66 $
6	77,69 $	74,44 $	71,53 $	70,49 $

(11) = (5) +(6)

- Dans le sommaire les 2 éléments sont présentés séparément alors que dans la section « Rétributions reliées au soutien et à l'assistance » ils sont cumulés

- Donc (5) + (6) dans le sommaire = Total section « Rétributions reliées au soutien et à l'assistance »

(7)

Coûts d'opération – frais variables

= Taux (20%) X nombre de **jours réels**

- Taux majoré annuellement en janvier (page 21)
- Toujours versé lors du versement mensuel
- Aucune récupération

Entente nationale : chapitre 3-4.00 (page 22) et 3-7.07 (page 26)

(8)

Spécificité des RI jeunesse

= Taux (100%) X nombre d'usagers placés

(9)

Frais d'administration ou de gestion (mensuel)

=(1)*+(2)*+(7)+(8)+(11)+(14)**
X taux (9, 7 ou 5%)

= montant considéré

* Sont ceux versés à l'anticipé
** Peut inclure certains ajustements

(10)

Mesure de stabilité

- C'est une mesure trimestrielle
- Donc en mars, juin, septembre et décembre de chaque année
- Corrections possibles le mois suivant le versement trimestriel
- Pour les corrections effectuées après le mois suivant le versement trimestriel, les corrections seront effectives à la révision annuelle
- Voir exemple no 2 (page 35)(annexe A)

Entente nationale : chapitre 3-3.08 (page 20)

Mesure de stabilité (suite)

= (90 % X nombre de jours théoriques
X
taux quotidien moyen)
–
Rétribution réelle *

* soutien et assistance

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Exemple no 2

Mesure de stabilité - période octobre à décembre 2013				
Jours théoriques	Taux quotidien moyen	Rétribution théorique (90%)	Rétribution réelle	Montant
736	54,79$	36 294,55$	40 327,28$	0,00$

(12)

Cotisation à l'association

=((1)*+(2)*+(5)+(6)+(7)+(9)+(10)+(14)**+(15)**+(23))
X taux

= Rétribution cotisable

* Sont ceux versés à l'anticipé
* *1/12 mesure transitoire et ajustements si applicable

(13)

Allocations et autres rétributions

- Demande de rétribution et allocation – dépenses d'accompagnement et de transport
  - Exemple page 38
- 1/12 - Mesure transitoire (15)
- Maintien temporaire (23)

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Demande de rétribution et allocation – dépenses d'accompagnement et de transport

Sommaire du paiement du mois - août 2013

	Courant	Cumulé
60 premiers jours de placement	0,00$	0,00$
Rétribution reliée au soutien ou à l'assistance	8 204,46$	63 381,78$
Coûts d'opération - frais variables	994,17$	7 793,01$
Spécificité des ressources intermédiaires jeunesse	0,00$	0,00$
Frais d'administration ou de gestion	1 270,73$	9 877,14$
Mesure de stabilité	0,00$	0,00$

	Courant	Cumulé
Retenues		
Cotisation associative	(82,72$)	(652,98$)
Autres retenues	0,00$	0,00$
Allocations et autres rétributions	17 789,04$	
Ajustements	(5 426,40$)	
Montant du dépôt	**22 749,28$**	

Rétributions reliées au soutien et à l'assistance pour le mois courant

Numéro d'usager	Niveau de services	Nb jours	Taux	Montant	Numéro d'usager	Niveau de services	Nb jours	Taux	Montant
3268	3	31	49,62$	1 538,22$	3277	2	31	41,36$	1 282,16$
5186	3	31	49,62$	1 538,22$	9212	4	31	57,90$	1 794,90$
9707	5	31	66,16$	2 050,96$					

Total : **8 204,46$**

Coûts d'opération - frais variables

Nombre de jours	Taux	Montant
155	6,410$	994,17$

Frais d'administration ou de gestion

Montant considéré	Taux	Montant
14 119,26$	9,00%	1 270,73$

Retenues

Description	Rétribution cotisable	Taux	Montant
Cotisation - Pourcentage (33 086,05$)	(33 086,05$)	0,25%	(82,72$)

Allocations et autres rétributions

Numéro d'usager	Description	Date début	Date fin	Unité	Taux	Montant
9212	Demande rétribution et allocation Dépenses d'accompagnement des usagers, Accompagnement; 02/08, 2013-08-02	2013-08-02	2013-08-02	6	12,00$	72,00$
9212	Demande rétribution et allocation Frais de kilométrage, 02/08, 20/08, 29/08, , 2013-08-29	2013-08-29	2013-08-29	49	0,43$	20,98$
	1/12 - mesure transitoire	2013-08-01	2013-08-31	31	570,84000$	17 696,06$
					Total :	**17 789,04$**

Ajustements relatifs aux périodes précédentes

Détail des ajustements - juillet 2013

Numéro d'usager	Description	Unité	Taux	Montant

(14)

Ajustements relatifs aux périodes précédentes

= récupération des montants (3) + (4) versés à l'anticipé

+

= autres ajustements (21)*+(17)*

- Exemples :
  - Ajustement relié au soutien et à l'assistance (changement de niveau, arrivée et départ)
  - Ajustement du nombre de jours réels des coûts d'opération – frais variables

Ajustements relatifs aux périodes précédentes

(suite)

Sur relevé d'octobre 2013 produit le 15 novembre 2013

= ajustement de janvier à septembre 2013

- - Coût d'opération liés à l'immeuble – niveau 1 pour tous
- + Coût d'opération liés à l'immeuble – nouveau niveau
- - 1/12 – mesure transitoire – circulaire (selon rétroactivité de 2012 produit en février 2013, si applicable)
- + 1/12 – mesure transitoire – circulaire (selon rétroactivité de 2012 produit en novembre 2013, si applicable)
- + 1/12 – mesure transitoire – hors-circulaire (selon rétroactivité de 2012 produit en novembre 2013, si applicable)

- Voir exemple no 3 (page 41)(annexe B)

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Exemple no 3

Ajustements relatifs aux périodes précédentes

Détail des ajustements - janvier 2013

Numéro d'usager	Description	Unité	Taux	Montant
	Coûts d'opération liés à l'immeuble - Adulte	(155)	6,09$	(943,95$)
	Coûts d'opération liés à l'immeuble - Niveau 3	155	16,25$	2 518,75$
	1/12 - mesure transitoire - circulaire	31	87,37774$	2 708,71$
	1/12 - mesure transitoire - circulaire	(31)	571,97452$	(17 731,21$)
	1/12 - mesure transitoire - hors circulaire	31	431,08323$	13 363,58$

Détail des ajustements - février 2013

Numéro d'usager	Description	Unité	Taux	Montant
	Coûts d'opération liés à l'immeuble - Adulte	(140)	6,09$	(852,60$)
	Coûts d'opération liés à l'immeuble - Niveau 3	140	16,25$	2 275,00$
	1/12 - mesure transitoire - circulaire	28	96,73964$	2 708,71$
	1/12 - mesure transitoire - circulaire	(28)	633,2575$	(17 731,21$)
	1/12 - mesure transitoire - hors circulaire	28	477,27071$	13 363,58$

Détail des ajustements - mars 2013

Certains taux sont arrondis pour l'affichage

1

Sommaire des ajustements

= solde antérieur (18) + remboursement(22) - récupération (20)

- (19) = Somme des ajustements négatifs relatifs aux périodes précédentes (17)
- (20) = Total du montant récupéré par le biais du « remboursement » (22) et de l'« ajustement»(14)
- (22) = Somme des ajustements positifs relatifs aux périodes précédentes (21)
- (14) = Ajustement = Remboursement(22)- Récupération (20)
- Voir exemple no 4 (page 43)(annexe B)

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Exemple no 4

Sommaire des ajustements

Solde antérieur	0,00$				
Montant dû	(171 873,03$)				
Récupération	171 873,03$				
		Remboursement	166 919,13$	**Ajustement**	**(4 953,90$)**
Chèque encaissé	0,00$				
Solde dû reporté	**0,00$**				

Certains taux sont arrondis pour l'affichage

2

Résultat de l'application de l'entente nationale

Comment savoir si l'entente est favorable à notre ressource ?

- Voir les sommaires de la rétroactivité 2012 produit en février et novembre 2013

2 situations

- Ressources pour qui l'entente est **favorable** :
  - Sommaire de la rétroactivité 2012 = +
  - Argent versé pour l'année 2012
  - Voir exemple 5 (page 46) (février 2013)
  - Voir exemple 6 (page 47) (novembre 2013)
- Ressources pour qui l'entente est **défavorable** :
  - Sommaire de la rétroactivité 2012 = 0
  - Colonne différence est négative
  - Donne droit à des mesures transitoires
  - Voir exemple 7 (page 48)

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Exemple no 5

SIRTF

2013-02-11
16:40:24

Sommaire de la rétroactivité

Période du 1 janvier au 31 décembre 2012

Émission	Date de début	Date de fin	Montant avant	Montant après	Différence	Rétro à verser
62598525	1 janvier	31 janvier	29 520,99 $	34 877,85 $	5 356,86 $	5 356,86 $
62669429	1 février	29 février	27 616,41 $	32 111,44 $	4 495,03 $	4 495,03 $
62738537	1 mars	31 mars	29 510,99 $	33 857,88 $	4 346,89 $	4 346,89 $
62811885	1 avril	30 avril	28 563,70 $	33 480,09 $	4 916,39 $	4 916,39 $
62882962	1 mai	31 mai	29 520,99 $	34 221,08 $	4 700,09 $	4 700,09 $
62952555	1 juin	30 juin	29 108,56 $	30 906,07 $	1 797,51 $	1 797,51 $
63023645	1 juillet	31 juillet	33 570,01 $	30 607,98 $	(2 962,03 $)	0,00 $
63101481	1 août	31 août	29 546,80 $	33 234,52 $	3 687,72 $	3 687,72 $
63179900	1 septembre	30 septembre	27 713,03 $	30 779,98 $	3 066,95 $	3 066,95 $
63250445	1 octobre	31 octobre	28 991,94 $	33 488,72 $	4 496,78 $	4 496,78 $
63320498	1 novembre	30 novembre	28 568,70 $	32 738,73 $	4 170,03 $	4 170,03 $
63390306	1 décembre	31 décembre	29 520,99 $	33 096,32 $	3 575,33 $	3 575,33 $

44 609,58

Ressourcement pour la période du 1 avril 2011 au 31 mars 2012	0,00 $
Récupération de la rétribution estimée du mois de janvier 2013	(16 875,63 $)
Montant du dépôt :	27 733,95 $

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Exemple no 6

SIRTF W3

2013-10-16
11:32:01

Sommaire de la rétroactivité

Période du 1 janvier au 31 décembre 2012

Nom installation : Résidence Le Pélican

Date début	Date fin	Montant circulaire	Montant DRHC	Montant (ancien modèle)	Montant (nouveau modèle)	Écart	Correction en 2013	Rétro à verser
1 janvier	31 janvier	29 520,99 $	0,00 $	29 520,99 $	34 877,85 $	5 356,86 $	0,00 $	5 356,86 $
1 février	29 février	27 616,41 $	0,00 $	27 616,41 $	32 111,44 $	4 495,03 $	0,00 $	4 495,03 $
1 mars	31 mars	29 510,99 $	0,00 $	29 510,99 $	33 912,81 $	4 401,82 $	0,00 $	4 401,82 $
1 avril	30 avril	28 563,70 $	0,00 $	28 563,70 $	33 480,09 $	4 916,39 $	0,00 $	4 916,39 $
1 mai	31 mai	29 520,99 $	0,00 $	29 520,99 $	34 221,08 $	4 700,09 $	0,00 $	4 700,09 $
1 juin	30 juin	28 503,70 $	604,86 $	29 108,56 $	31 263,15 $	2 154,59 $	0,00 $	2 154,59 $
1 juillet	31 juillet	29 335,99 $	4 234,02 $	33 570,01 $	30 607,98 $	(2 962,03 $)	0,00 $	0,00 $
1 août	31 août	29 445,99 $	100,81 $	29 546,80 $	33 234,52 $	3 687,72 $	0,00 $	3 687,72 $
1 septembre	30 septembre	27 713,03 $	0,00 $	27 713,03 $	30 779,98 $	3 066,95 $	0,00 $	3 066,95 $
1 octobre	31 octobre	28 991,94 $	0,00 $	28 991,94 $	33 488,72 $	4 496,78 $	0,00 $	4 496,78 $
1 novembre	30 novembre	28 568,70 $	0,00 $	28 568,70 $	32 738,73 $	4 170,03 $	0,00 $	4 170,03 $
1 décembre	31 décembre	29 520,99 $	0,00 $	29 520,99 $	33 096,32 $	3 575,33 $	0,00 $	3 575,33 $
Total :		346 813,42 $	4 939,69 $	351 753,11 $	393 812,67 $	42 059,56 $	0,00 $	**45 021,59 $**

Rétro versée en février (inclut les comptes à payer, le ressourcement et l'estimation) **(44 609,58 $)**

Montant du dépôt : 412,01 $

Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

Exemple no 7

2013-02-15
10:01:58

SIRTF W3

Sommaire de la rétroactivité

Période du 1 janvier au 31 décembre 2012

Émission	Date de début	Date de fin	Montant avant	Montant après	Différence	Rétro à verser
	1 janvier	31 janvier	31 713,00 $	13 477,14 $	(18 235,86 $)	0,00 $
	1 février	29 février	29 667,00 $	12 607,65 $	(17 059,35 $)	0,00 $
	1 mars	31 mars	31 713,00 $	13 477,14 $	(18 235,86 $)	0,00 $
	1 avril	30 avril	30 690,00 $	13 145,07 $	(17 544,93 $)	0,00 $
	1 mai	31 mai	31 713,00 $	13 583,24 $	(18 129,76 $)	0,00 $
	1 juin	30 juin	30 690,00 $	13 145,07 $	(17 544,93 $)	0,00 $
	1 juillet	31 juillet	31 713,00 $	13 583,24 $	(18 129,76 $)	0,00 $
	1 août	31 août	31 713,00 $	13 583,24 $	(18 129,76 $)	0,00 $
	1 septembre	30 septembre	30 690,00 $	13 145,07 $	(17 544,93 $)	0,00 $
	1 octobre	31 octobre	31 713,00 $	13 583,24 $	(18 129,76 $)	0,00 $
	1 novembre	30 novembre	30 690,00 $	13 924,64 $	(16 765,36 $)	0,00 $
	1 décembre	31 décembre	31 713,00 $	14 388,80 $	(17 324,20 $)	0,00 $

Ressourcement pour la période du 1 avril 2011 au 31 mars 2012	0,00 $
Récupération de la rétribution estimée du mois de janvier 2013	0,00 $
Montant du dépôt :	0,00 $

Types de mesures transitoires

- 1/12 – mesure transitoire (DRHC)
- Maintien temporaire
- Rétribution quotidienne supplémentaire

1/12 – mesure transitoire

- Actuellement versée mensuellement
- Fait référence au DRHC
- Sera modifiée lors de la mise en application de la lettre d'entente no 2
  - Négociation avec le CPNSSS afin d'établir les paramètres d'application

Maintien temporaire

- Lettre d'entente no IV
- Période de référence : 1er janvier au 31 mars 2012
- La reconnaissance de la baisse est celle de la période de référence
- Rétribution selon l'entente (montant nouveau modèle)< l'ancienne rétribution **(montant circulaire)** pour la période de référence = admissibilité
- Calcul trimestriel : mars, juin, septembre et décembre
- But :
  - protection de la rétribution
  - limitation de la baisse

Rétribution quotidienne supplémentaire

- Lettre d'entente no 3
- Négociation avec le CPNSSS afin d'établir les critères d'admissibilité
- Mise en application à venir…

Association

- Service à la clientèle
- Personnel compétent
- Ressources professionnelles
- Séances de travail avec CPNSSS

Collaborateurs

- Johanne Pratte
- Denis Rivard
- Marie Champoux
- Johanne Pion

- Merci à tous de votre confiance et de votre appui!

Formatrice

Christine Mc Carthy, CPA, CGA auditrice